

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

***RÈGLEMENT NUMÉRO RCA08-19002-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT SUR LA DÉLÉGATION  
DE POUVOIRS AUX FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS (RCA08-19002)***

AVIS est par la présente donné que le *Règlement numéro RCA08-19002-11 modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA08-19002)* a été adopté à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 1<sup>er</sup> août 2022.

Ce règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 3 août 2022.

Me Viviana Iturriaga Espinoza  
Secrétaire d'arrondissement substitut

**COMING INTO FORCE**

***RÈGLEMENT NUMÉRO RCA08-19002-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE  
POUVOIRS AUX FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS (RCA08-19002)***

NOTICE is hereby given that the *Règlement numéro RCA08-19002-11 modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA08-19002)* was adopted at the regular sitting of the Lachine Borough council held on August 1, 2022.

This by-law may be consulted at the Ville de Montréal website at the following address: <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

This by-law comes into force in accordance with the law.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this August 3, 2022.